

## **Le maire rejette l'étude d'UFC-Que choisir sur l'eau potable**

### **Actu Santé - Conseil municipal**



La ville a écrit à UFC-Que choisir pour lui demander de s'expliquer sur cette «étude approximative». De son côté, Véolia va écrire à ses clients auscitains pour les rassurer sur la qualité de l'eau./Photo DDM, Nedit Debbiche



Lors d'une séance express hier soir, Franck Montaugé s'est inscrit en faux contre l'enquête d'UFC-Que choisir affirmant que l'eau du robinet est de mauvaise qualité à [Auch](#).

Pour éviter le gaspillage d'eau potable, la Ville d'Auch veut remplacer 5 km de canalisations, là où le réseau connaît le plus de fuites. Le vote, unanime, de cette délibération a été l'occasion, hier soir, pour le conseil municipal de débattre autour d'un sujet délicat : la qualité de l'eau du robinet. La publication, la semaine dernière par UFC-Que choisir, d'une carte interactive faisant d'Auch une des communes où l'eau est de «mauvaise qualité» n'a pas été du goût de la municipalité. En marge du conseil, on a appris que Franck Montaugé avait demandé par courrier des explications au magazine au sujet de cette étude qu'il juge «très

approximative». De son côté, le délégataire, Véolia, va s'adresser aux consommateurs pour les rassurer.

## PUBLICITÉ

[inRead invented by Teads](#)

Répondant à une question de Sophie Buys (Front de gauche) faisant état de «résultats mauvais sur le Gers, en particulier sur Auch où la pollution par pesticides est au rouge», le maire argumente. «Ce que nous pouvons dire, c'est qu'à Auch nous sommes à 100 % de conformité en matière bactériologique. Sur les paramètres physico-chimiques, il y a deux molécules qui, même si elles sont présentes dans l'eau à des niveaux permettant de respecter la réglementation, posent question. C'est l'Agence régionale de santé qui contrôle la qualité de l'eau, en toute indépendance et elle n'a jamais décidé d'interrompre la distribution d'eau potable à Auch. Je trouve dommageable pour la démocratie et l'information des usagers en général que des études aussi peu sérieuses soient publiées et autant commentées».

Jean Falco apporte des précisions sur les deux molécules, «des métabolites qui ne sont recherchés par l'ARS que depuis 2014». L'adjoint chargé de l'eau potable et de l'assainissement rappelle que «l'eau relève du Code de la santé publique et fait l'objet d'une surveillance en continu.»

Sophie Buys note que l'étude d'UFC-Que choisir «s'appuie sur les chiffres du ministère de la Santé. Je suis d'accord sur le fait qu'il faut faire la différence entre eau brute et eau du robinet, néanmoins c'est le consommateur qui paie la dépollution», regrette-t-elle.

## **Eauch bien commun : «Peut mieux faire»**

L'enquête de l'UFC Que choisir a été lue avec attention par l'association Eauch bien commun qui a fait de la qualité de l'eau son cheval de bataille. «L'eau de la commune d'Auch est répertoriée mauvaise car polluée par les polluants agricoles. A Auch du chlorure de vinyle circule dans les canalisations vétustes ou corrodées. Une eau de meilleure qualité c'est une meilleure ressource! Il est indispensable d'encourager les pratiques agricoles différentes avec un soutien financier des pouvoirs publics. Protéger les captages d'eau potable doit être désormais une priorité de la politique de l'eau. Mais sur le terrain ça n'a pas l'air d'aller de soi!

Sur Auch, le fonctionnement de l'usine de production d'eau actuelle s'accompagne d'un arrêté préfectoral qui court jusqu'en avril 2018. Nous savons qu'une nouvelle usine devrait voir le jour. Quand?

Nous sommes face à un paradoxe : l'eau du robinet est une eau potable mais elle suscite de la méfiance malgré les contrôles et amène des consommateurs à boire de l'eau en bouteille. Cette consommation de l'eau en bouteille coûte cher et génère 150 000 tonnes de déchets par an qui sont transportés pour être recyclés. Le transport par camion émet des gaz à effet de serre et le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas», considère Eauch bien commun.

P.-J. P.